



# SAS ALBOUY ASSOCIÉS CONSULT

Rapport de transparence

2019-2020



# Sommaire

- 1-Présentation de la SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT
  - 1.1-Description
  - 1.2-Gouvernance
  - 1.3-Réseau
  - 1.4-Rémunération
- 2-Gestion des risques
  - 2.1-Contrôle qualité
  - 2.2-Indépendance
- 3-Activité
  - 3.1-Chiffre d'affaires
  - 3.2-Clients
- 4-Formation continue
- 5-Déclarations





# **1-Présentation de la SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT**



## 1.1-Description



- La société ALBOUY ASSOCIES CONSULT est une société par actions simplifiée au capital de 48.000 €, basée à 12000 RODEZ, 9 rue Camille Douls et immatriculée au RCS 427 280 326.
- Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable, elle est inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de la Région de Montpellier.



## 1.2-Gouvernance

- Cette société est détenue à 89,18 % par la société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable A4H, elle-même détenue à 100 % par des experts-comptables et commissaires aux comptes ; et 10 % par l'EURL FPF, elle-même détenue par un expert-comptable. Le 0,82 % correspond à la détention par les 5 commissaires aux comptes à titre privé.
- Le Président de la SAS A4H est Monsieur Christian ALBOUY, qui assure également la présidence de la SAS ALBOUY ASSOCIES CONSULT.
- A4H détient la société d'expertise comptable ALBOUY ASSOCIES CONSULT COMBES.
- La gestion des activités de ALBOUY ASSOCIES CONSULT est coordonnée par un comité composé des cadres de direction, qui se réunissent régulièrement.



## 1.3-Réseau

- La société ALBOUY ASSOCIES CONSULT exerce son activité sur le seul site de Rodez.
- Afin d'anticiper les demandes de séparation de l'audit et du conseil, la société ALBOUY ASSOCIES AUDIT, SARL de commissariat aux comptes, a été créée en 2014, et est détenue à 90 % par la société A4H dont le gérant est Monsieur Christian ALBOUY et 10 % par l'EUURL FPF dont le gérant est Monsieur Pierre FABRE.
- La SARL CABINET MONTEL a intégré le groupe ALBOUY ASSOCIES au 01.07.2018. Elle est détenue à 90 % par la société A4H et 10 % par l'EUURL FPF.
- La société GEC CONSEIL, SARL de Commissariat aux comptes au capital de 8.000 €, n'a aucun lien juridique ni capitalistique avec les sociétés ALBOUY ASSOCIES CONSULT et A4H. Elle exerce exclusivement des missions de commissariat aux comptes. Elle fait partie du Groupe ALBOUY ASSOCIES FINANCE.
- Les co-gérants sont Messieurs Christophe ALBOUY et Stéphane ALBOUY.



## 1.3-Réseau

- Le groupe ALBOUY ASSOCIES FINANCE est composé de :
  - GEC CONSEIL, Commissariat aux comptes
  - ALBOUY ASSOCIES CONSULT SOCOMI à TOULOUSE, Expertise comptable
  - ALBOUY ASSOCIES CONSULT – PARIS Expertise Comptable, laquelle détient 100 % des parts de la SAS FINAUDIT depuis le 14.02.2020.
  
- Ces sociétés n'ont aucun lien juridique ni capitalistique avec A4H.



## 1.4-Rémunération des associés



- La rémunération des associés est composée d'une partie fixe et ne comporte pas de partie variable.







## **2-GESTION DES RISQUES DU CABINET**



## 2.1-Contrôle qualité

- Afin de garantir la maîtrise des risques, ALBOUY ASSOCIES CONSULT s'est doté de procédures conformes aux normes d'exercice professionnel.
- Les associés ont reçu une formation de culture libérale de l'exercice de la profession faisant ressortir les caractéristiques fortement affirmées de l'indépendance, de l'éthique et moralité, et de compétences à présent nouvellement définies par le Code de Déontologie.
- La dimension du Cabinet, l'affectio societatis très fort, permettent d'avoir une organisation du contrôle des règles d'indépendance par la transmission des informations déterminantes sur l'ensemble des dossiers.



## 2.1-Contrôle qualité

- Le contrôle porte sur :
  - Le respect des normes d'exercice professionnel et normes d'audit
  - La déontologie, intégrité morale, indépendance
  - Les procédures d'acceptation de la mission et tout particulièrement pour l'établissement de crédit et du maintien des missions sur les dossiers anciens
  - La formation du personnel aux missions de Commissariat aux comptes et le recrutement adapté à l'évolution de la pyramide des âges et des missions
  - Les contrôles transversaux sur les règles de forme et de revue pour les règles de fond.
  
- Les normes d'exercice professionnel sont régulièrement actualisées dans le manuel de procédures connues de tous les associés et collaborateurs, publié sur le réseau interne.
  
- Les modifications apportées au Code de Déontologie sont analysées.
  
- Les règles d'acceptation et de maintien de la mission font l'objet d'une analyse au cas par cas.
  
- Les conflits d'intérêt sont analysés et les règles strictes de séparation des missions de conseil et d'audit sont connues de tous et respectées.



## 2.1-Contrôle qualité

- Le contrôle qualité interne est en permanence ajusté avec l'organisation des dossiers et la séparation des tâches entre les règles de fond et de forme.
- La gestion technique spécifique s'effectue en relation avec les Commissaires aux comptes qui à leur tour, disposent d'un réseau d'échange permettant de prendre la décision adéquate :
  - Commissions CNCC : banque, association, coopératives agricoles
  - Saisine des commissions études juridiques, comptables, éthiques, agricoles de la CNCC
  - Commission des doutes de la CRCC de Montpellier composée de magistrats du ressort de la Cour d'Appel et de Commissaires aux comptes
  - Formateur CNCC assurant la formation annuelle des collaborateurs du Cabinet
- Le contrat de travail des collaborateurs contient une clause spécifique concernant le secret professionnel.
- Le dernier contrôle des dossiers d'audit et des procédures du Cabinet par le H3C est intervenu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.



## 2.2-Indépendance

- Conformément au Code de déontologie, la société ALBOUY ASSOCIES CONSULT, a mis en place les procédures destinées à éviter des situations de conflits d'intérêts ou de perte d'indépendance en son sein.
- Les intervenants sur les dossiers, salariés et commissaires aux comptes procèdent annuellement à une déclaration sur leur indépendance, et notamment :
  - relations familiales et personnelles avec les dirigeants ou toute personne occupant une fonction sensible de la société audité
  - relations financières avec le client
  - relations également dans les groupes des sociétés contrôlées.
- Cette procédure est contrôlée par le service contrôle qualité audit.





# 3-ACTIVITE



## 3.1-Chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos au 30 juin 2020 ressort à :

En K€	Expertise comptable	CAC	Global
SAS Albouy Associés Consult	3 192	258	3 450
SARL Albouy Associés Audit		491	
SARL Gec Conseil		1 006	
SARL Cabinet Montel		250	
SARL Albouy Associés Consult Combes	337		
SARL Albouy Associés Consult Socomi	1 004		
SARL Albouy Associés Consult Paris	1 279		
SAS Finaudit	509		
<b>Total</b>	<b>6 321</b>	<b>2 005</b>	



## 3.2-Liste des clients

- Faisant appel public à l'épargne : Néant
- Etablissement de crédit : CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES
- Mutuelles Livre II :
  - MUTUELLE DU BON SAUVEUR
  - SOCIETE DE PREVOYANCE MUTUALISTE DU PERSONNEL DE LA BANQUE DE FRANCE







# 4-FORMATION CONTINUE



## 4-Formation Continue



- Un plan de formation des associés et collaborateurs est élaboré chaque année à l'issue des entretiens individuels.
- Le Cabinet souhaite maintenir un haut niveau de compétences de ses équipes.
- Le personnel est formé en réunions internes par les associés.
- Les commissaires aux comptes suivent une formation continue et procèdent aux déclarations annuelles.



## 4-Formation Continue

- Les collaborateurs ont également des formations externes sur les différents thèmes spécifiques à notre portefeuille :
  - Formation au secteur bancaire
  - Formation au secteur associatif et mutualiste
  - Formation au secteur des coopératives agricoles
  
- Une formation spécifique au secteur bancaire est effectuée annuellement par l'AFGES auprès des commissaires aux comptes et auditeurs spécialisés
  
- Nous confirmons que la politique de formation continue du Cabinet permet de contrôler le respect des dispositions des articles L 822-4 et R 822-61.



## 5-DECLARATIONS

- En application de l'article R 823-21 du Code de Commerce, nous attestons que les informations présentées dans ce rapport sont conformes à la réalité.

Les éléments, tels que le système interne de contrôle qualité et son fonctionnement, les procédures correspondant aux pratiques d'indépendance et les dispositions relatives à la formation font l'objet d'un suivi et d'évaluations régulières destinés à s'assurer de leur qualité.



Fait à RODEZ, le 30 septembre 2020  
Christian ALBOUY, Président

